



Avis au public

en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)

Il est porté à la connaissance du public que le projet « Neubau der Trinkwasserleitung Schankegriecht-Nospelt » (référence 103245), situé sur le territoire des communes de Préizerdaul, Useldange, Saeul, Helperknapp, Habscht, Koerich, Kehlen, Kopstal et Strassen et planifié par le maître d'ouvrage Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES), est soumis à l'information et la participation du public conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le rapport d'évaluation ainsi que les autres informations requises par la prédite loi peuvent être consultés par le public **du 23 février 2026 au 27 mars 2026 inclus** via le portail national des enquêtes publiques à l'adresse suivante : <https://enquetes.public.lu>.

Ces mêmes documents peuvent également être consultés pendant les heures d'ouverture auprès de l'administrations communale de :

- Préizerdaul, service technique, 3 rue de la Mairie, L-8606 Bettborn
(sur rdv, tél. : (+352) 26 62 99 – 150 ou technique@preizerdaul.lu),

et auprès de l'autorité compétente, le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 4 place de l'Europe, L-1499 Luxembourg (sur rdv, tél. : (+352) 247-86824 ou sa@mev.etat.lu).

Tous les intéressés peuvent émettre leurs observations et suggestions par le biais du portail national des enquêtes publiques ou par courrier postal à l'autorité compétente (voir adresse du ministère ci-dessus) ou par e-mail à l'adresse électronique eie@mev.etat.lu. Ne peuvent être prises en considération que les observations exprimées au plus tard dans les trente jours qui suivent le premier jour de la publicité du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Bettborn, le 20 février 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,

Marc Gergen, bourgmestre

Marc Rehlinger, échevin

Fernand Muller, échevin

